

**CRISTINA PETRAS CONTACT DE LANGUES ET CHANGEMENT  
LINGUISTIQUE EN FRANÇAIS ACADIEN DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.  
LES MARQUEURS DISCURSIFS** PARIS, L'HARMATTAN, 2016, 304 P., ET  
UN CD-ROM

Françoise Gadet

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2018/1 N° 163 | pages 201 à 204

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735123995

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2018-1-page-201.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

Philippe BLANCHET

**Les mots piégés de la politique**

Paris, éditions Textuel, 2017, 110 p.

Compte rendu de Josiane Boutet, université Paris-Sorbonne

---

L'analyse du discours politique a acquis en France ses lettres de noblesse grâce aux travaux engagés dès 1965 par le Laboratoire de lexicologie politique, longtemps dirigé par Maurice Tournier ; puis grâce à la revue associée à ce labo et créée en 1980, *M.O.T.S.* avec le sous-titre qui développait le sigle : *Mots. Ordinateurs. Textes. Sociétés*. Revue devenue *MOTS. Les langages du politique*. Les très nombreux travaux émanant du laboratoire et ceux publiés dans la revue ont fondé en France une solide tradition d'étude du discours politique. De façon plus récente, quelques discursivistes et quelques sociolinguistes ont, chacun à leur façon, tenté de faire sortir ces savoirs du strict lectorat scientifique et cherché à toucher un plus large public par des entreprises de vulgarisation, souvent électroniques. On citera, sans prétendre à l'exhaustivité :

– l'ouvrage de Patrick Charaudeau, *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir* (Limoges, Lambert-Lucas, 2017) ;

– l'ouvrage de Josiane Boutet *Le pouvoir des mots* (Paris, La Dispute, nouvelle édition augmentée en 2016) ;

– le blog de Philippe Blanchet sur *Mediapart* : <<https://blogs.mediapart.fr/philippe-blanchet/blog>> ;

– le blog de Cécile Canut sur *Mediapart* : <<https://blogs.mediapart.fr/cecile-canut/blog>> ;

– la participation de Josiane Boutet au magazine en ligne *Silomag* de la fondation Gabriel Péri : <<http://silogora.org/est-il-presidentiable/>> ; <<http://silogora.org/le-systeme/>> ; <<http://silogora.org/de-quoi-crise-est-il-le-mot/>> .

À ces initiatives s'ajoute le travail entrepris par un collectif de journalistes *Les mots sont importants* (en ligne : <<http://lmsi.net/>>), qui s'attache avec rigueur à dénoncer les détournements de sens dans la presse. Philippe Blanchet y collabore par des billets réguliers, au nombre de 174 à ce jour : <<http://lmsi.net/?page=recherche&recherche=Philippe+Blanchet>> .

Dans *Les mots piégés de la politique*, Philippe Blanchet (désormais PB) reprend certaines de ses chroniques dans *Mediapart* et dans *Lmsi* en les développant. Il choisit d'y analyser cinq mots ou expressions : «Je suis Charlie», «laïcité», «radicalisation», «communautarisme», «incivilités». Ces mots et le sens qu'ils ont pris dans les débats contemporains lui semblent représentatifs d'une idéologie dominante actuelle de la république. Analyser le fonctionnement de ces mots en discours, c'est «y débusquer cet "endoctrinement" par lequel une pensée devient hégémonique et par lequel une idéologie est discrètement imposée au plus grand nombre» (p. 12). PB entreprend donc de faire une critique politique des mots ou expressions retenus et, ce faisant, de contribuer, de son point de vue de sociolinguiste, au débat politique.

Ces mots et expressions constituent des façons de nommer certaines réalités sociales et politiques. PB montre que ces nominations ne sont pas innocentes, mais qu'elles nous proposent bien des catégories de pensée : par exemple, pourquoi parle-t-on du «radicalisme» et de la «radicalisation» de certains musulmans, mais de l'«intégrisme» de certains catholiques? PB revient sur l'histoire politique récente du mot «radicalisme», qui fut associé en premier lieu à une tendance politique de la gauche française (les radicaux socialistes ou «radsocs») et plus largement à des valeurs humanistes. Il se demande pourquoi on observe aujourd'hui un tel glissement de sens : «radical, radicalisme» devenant des mots péjoratifs et associés strictement aux mouvements et actions djihadistes. À très juste titre, il propose d'y substituer une autre dénomination celle de «fanatisme, fanatiques».

Concernant le mot de «laïcité», PB souligne là encore à juste titre qu'on est entré dans une phase nouvelle de notre conception de la laïcité; et ce, depuis la loi dite sur le voile (en fait sur tous les attributs religieux ostensibles à l'école) en 2004. Je rappellerai que la conception française de la laïcité s'origine dans la loi de 1905, dite de séparation de l'Église et de l'État, qui déclare que «la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte», et qu'elle garantit la liberté de cultes et de conscience. Les débats furent très vifs à l'Assemblée nationale comme dans les journaux entre deux conceptions de la laïcité : celle, anticléricale, d'Émile Combes, sénateur radical de la Charente, et celle du rapporteur de la loi, le député socialiste Aristide Briand. C'est cette dernière qui l'emporta, établissant un État neutre quant aux religions qui, en quelque sorte, ne relevaient plus que de la sphère privée. Pour PB, la loi de 2004 a ouvert une brèche dans cette conception d'une laïcité

tolérante en donnant à l'État le pouvoir de légiférer sur les conduites des individus. Bien que PB ne le dise pas, on peut penser que c'est la position politique d'un Combes qui refait surface. Le débat politique eut lieu à nouveau dans les années 2000 lors de la loi dite « sur le voile », et il a traversé souvent avec virulence voire avec violence les syndicats, les partis politiques comme les associations. PB défend ici la position de la Ligue des droits de l'Homme : ce n'était pas à l'époque et ce n'est toujours pas ma position politique, mais là n'est pas la question. On peut être en désaccord avec ses analyses politiques tout en soulignant la pertinence de ses analyses lexicales et sociolinguistiques.

Ce petit livre atteint tout à fait ses objectifs : dans une langue claire, sans jargon académique, il pose avec une grande acuité la question du pouvoir de la nomination : pourquoi nommer ainsi et pas autrement ? Quelle domination idéologique s'exerce à notre insu par le pouvoir qu'ont les médias et le monde politique d'imposer telle expression plutôt que telle autre ? C'est une question de philosophie politique que Pierre Bourdieu avait lui aussi posée, et bien avant lui Bertolt Brecht dans son entreprise du « rétablissement de la vérité ».

---

Henri BOYER

**Introduction à la sociolinguistique**

Paris, Dunod, 2017, 136 p.

Compte rendu de Françoise Gadet, université Paris-Nanterre

---

Les manuels et autres ouvrages généraux qui s'affrontent au défi d'une présentation globale de la sociolinguistique ne sont pas réputés être une spécialité française (ni francophone). Cependant, ce sont plutôt les *handbooks* généraux à objectifs ambitieux qui font défaut, surtout par comparaison avec l'abondante production anglo-saxonne, car les petites introductions (entre 62 et 128 p.) à ce domaine ne sont pas une rareté, au moins depuis le *Que-sais-je?* de Calvet (1993), en passant par l'ouvrage de Boutet (1997) ou la première édition de Boyer (2001) – pour ne mentionner ici ni des ouvrages plus focalisés ni des vulgarisations qui ne sont pas l'œuvre de véritables acteurs de la discipline, caractéristique au contraire partagée par les auteurs que je viens de citer.

Ces ouvrages se distinguent les uns des autres non tant par la matière présentée (comportant nécessairement de nombreux points communs,

en particulier quant aux auteurs et aux principaux titres donnés en référence) que par les domaines exposés et les trajets proposés dans la discipline : les sous-champs évoqués, le point de départ du trajet, la logique de la progression...

C'est ainsi un trajet qui nous est proposé par Henri Boyer (désormais HB) – lui parle d'un « double parcours », convoquant d'une part la genèse et la construction de l'objet sociolinguistique, de l'autre les problématiques fondamentales du champ. Après un avant-propos de trois pages et un premier chapitre de vingt pages consacrées à la définition de l'objet (« La sociolinguistique : un autre regard sur le langage et les langues en sociétés »), le trajet de HB va aller de la variation (chapitre 2 : « La variation comme fondement de l'exercice d'une langue ») aux politiques linguistiques (chapitre 6 : « Politique(s) linguistique(s) »), en passant par l'imaginaire des langues (chapitre 3 : « Communauté linguistique », « marché linguistique » et représentations), le plurilinguisme (chapitre 4 : « Bilinguisme/diglossie : quel(s) modèle(s) de traitement du plurilinguisme ») et les contacts/conflits de langue (chapitre 5 : « Le contact de langues »). À grands traits, on pourrait dire que c'est un parcours qui va du micro-sociolinguistique au macro-sociolinguistique (du locuteur à la société), ou même à la sociologie du langage. Toutefois, aucun trajet ne saurait être vraiment linéaire, et deux séries de remarques se présentent quant à la conception de cet ouvrage : l'intérêt de voir les idéologies langagières (souvent renvoyées en fin de parcours, voire ignorées) présentées dès le chapitre 3, étant ainsi directement liées à la variation et non pas traitées comme une sorte de « en plus » ; et l'importance prêtée au plurilinguisme, donnant lieu à deux chapitres.

HB n'en est pas à ses premières armes dans les synthèses, puisque cet ouvrage est de fait une seconde édition d'un ouvrage de 2001 (qui ne faisait que 104 pages), même s'il n'est pas affiché comme tel : même si la répartition en chapitres n'est pas absolument la même, le parcours est quant à lui très semblable, comme il l'est aussi au chapitre introductif, rédigé par HB, de l'ouvrage collectif de 1996, ainsi qu'au plan général, du moins pour les quatre premiers chapitres.

Il y aurait deux façons d'évaluer ces petits ouvrages : d'un côté, un point de vue de quelqu'un qui ne connaîtrait pas grand chose au champ ; de l'autre, se demander en quoi l'ouvrage peut retenir l'attention d'un lecteur averti tout en éclairant ceux qui le sont moins. Au total, le petit livre de HB me semble très abordable et facile à lire, illustré de nombreux exemples vivants. Il réussit bien à informer à partir d'un trajet

solide, facile à suivre à travers une certaine évidence (même s'il y en aurait d'autres). Bien sûr, on retrouve ici plus particulièrement développés des thèmes chers à HB, autour du plurilinguisme et des politiques linguistiques. Mais c'est justement quelque chose qui participe de la personnalité de chacun des petits manuels évoqués ici : assumer des intérêts propres à l'auteur (d'où par exemple dans les 62 pages de Boutet, les systèmes d'écriture ou le thème « langage et travail »). Quelques particularités de l'ouvrage de HB : à côté des valeurs sûres de l'état actuel et de l'historiquement hérité, l'évocation de thèmes en train d'émerger dans la discipline, comme le genre (p. 47 *sq.*) ou des questions qui ne sont qu'évoquées, une bibliographie de 8 pages, un long chapitre 1 cherchant à baliser à la fois les limites et le territoire. Un peu curieusement, pas de conclusion, ce que j'interpréterai comme une porte laissée ouverte.

Je terminerai par une question qui me semble à soulever à la lecture du chapitre 1 : sur 136 pages tout compris pour présenter un champ aussi vaste et diversifié que la sociolinguistique actuelle, 5 sont consacrées à dégager le point de vue sociolinguistique des oppositions saussuriennes (langue/parole, synchronie/diachronie). Certes, c'est une démarche classique, y compris dans des ouvrages plus ambitieux, comme Chambers et Schilling (2013, eds), dont l'introduction, œuvre de Chambers, n'échappe pas à ce rituel ; et certes, il faut bien un point de comparaison pour pouvoir parler d'un « autre regard » (partie du titre du premier chapitre de HB). Mais une telle posture soulève une question cruciale sur le statut de la discipline sociolinguistique : va-t-elle finir par assumer suffisamment d'autonomie dans le point de vue disciplinaire pour pouvoir être présentée autrement qu'en démarquage des linguistiques structuralistes ? Est-ce que le « en sociétés » du titre du chapitre 1 n'aurait pas suffi à engager un point de vue spécifique, découlant de questions sociétales pouvant être dites « socio-langagières » ?

#### Références citées

- Boutet Josiane (1997), *Langage et Société*, Paris, Le Seuil.  
 Boyer Henri (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.  
 Boyer Henri (dir.) (1996), *Sociolinguistique. Territoires et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé.  
 Calvet Louis-Jean (1993), *Sociolinguistique*, Paris, PUF, Que sais-je ?  
 Chambers Jack & Schilling Natalie (eds) (2013), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell Publishing.

---

 Henri BOYER

**Faits et gestes d'identité en discours**

Paris, L'Harmattan, 2016, 115 p.

Compte rendu de Josiane Boutet, université Paris-Sorbonne

---

Dans ce petit ouvrage, Henri Boyer (désormais HB) reprend et développe quelques-uns de ses articles publiés entre 2008 et 2014 en sociolinguistique et analyse du discours médiatique. Il fait précéder les cinq chapitres de l'ouvrage d'une introduction en seize pages où il synthétise certains des concepts et notions qui sont les siens : l'importance des discours dans une société médiatisée (et non simplement médiatique), la production (complexe) des identités et des représentations collectives, l'idéologie qui articule « un ensemble de structures et de fonctionnements socio-cognitifs dont elle assure la cohérence » (p. 11). HB retient cinq thématiques : l'accent (chapitre 1), la stéréotypie (chapitre 2), la patrimonialisation (chapitre 3), la loyauté (ethnosocio)linguistique (chapitre 4), la sociolinguistique catalane (chapitre 5). Je reviendrai ici sur trois d'entre eux.

C'est un ensemble de faits à la fois verbaux, prosodiques et iconiques, relevés dans différents pays et situations sociolinguistiques, que HB analyse ici afin de montrer comment se donnent à entendre et à voir des identités collectives dans les discours, médiatiques ou non. Ainsi dans le chapitre 1, « Accent(s) et Cie. Variation sous surveillance » (reprise d'un article de 2014), HB revient sur la question de l'accent : celui que les médias construisent comme autant de stéréotypes (« l'assent du midi », par exemple), ainsi que celui, à la fois générationnel et genré, qui conduit de jeunes femmes urbaines à promouvoir une épithèse vocalique : la prononciation d'un /E/ comme dans « alors-E ». Cette innovation vocalique, bien qu'ensuite diffusée à d'autres groupes sociaux, semble bien avoir été portée d'abord par le groupe des jeunes femmes, revendiquant ainsi une forme de différenciation (de distinction selon Bourdieu), comme si « elles souhaitaient en terminer avec un statut de dominées. Il y a bien là, de toute évidence, un *fait d'identité* patent » (p. 34).

HB analyse des données à la fois graphiques et iconiques dans son chapitre 4, « Sur la loyauté (ethno)sociolinguistique » : un panneau de signalisation en français à Montréal et une affiche commerciale en catalan à Barcelone; deux villes et pays où le conflit linguistique entre deux langues au sein d'une diglossie (non pas consensuelle à la Ferguson mais conflictuelle à la Lafont) entre français/anglais et catalan/castillan

a donné lieu ces dernières décennies, à la fois à des décisions institutionnelles et juridiques en provenance des États, et à des recherches des sociolinguistes (voir plus loin chapitre 5). Ce sont là des exemples parmi bien d'autres de « pratiques glottopolitiques publiques » qui, au-delà de leur signification strictement fonctionnelle, manifestent « une loyauté linguistique envers la langue nationale » (p. 86).

Dans le chapitre 5, HB reprend et synthétise deux de ses articles parus en 2002 et 2014 sur l'histoire de la sociolinguistique catalane. Celle-ci, dès les années 1970, s'est caractérisée comme une discipline critique, distincte de la sociolinguistique espagnole « fascinée » par les travaux nord-américains. Dans une situation de diglossie conflictuelle et au sortir du franquisme, cette sociolinguistique catalane s'est d'emblée inscrite dans l'action sociale, s'est impliquée dans le mouvement social : « pour eux la sociolinguistique est une arme au service de la défense et de la promotion d'une identité collective menacée » (p. 89). Le sociolinguiste catalan est ainsi nécessairement un sociolinguiste impliqué. Aujourd'hui, HB fait le constat que les sociolinguistes catalans ont parfaitement réussi le processus de normalisation sociolinguistique du catalan, devenu langue co-officielle avec le castillan. Mais, en conséquence, les sociolinguistes se sont fonctionnarisés, de nombreux étudiants de seconde génération ayant trouvé des emplois dans les différents dispositifs institutionnels de la Generalitat. HB se demande si on doit « déplorer » cet état de fait qui, pourtant, marque la réussite du processus de co-officialité des deux langues. HB souligne que la situation sociolinguistique de diglossie conflictuelle a évolué en Catalogne, la revendication identitaire ne passant plus par un refus du castillan mais, chez les plus jeunes, par une pratique de l'alternance des langues dans les conversations. Je me permettrai d'ajouter à ce chapitre 5 que la revue *Langage & Société* a eu dès ses origines une histoire commune avec cette sociolinguistique catalane. L'un de ses fondateurs, Lluís Aracil, a ainsi publié dans notre numéro 2 d'octobre 1977 un article programmatique « La sociolinguistique : révolution et paradigme » (p. 3-16) : il s'agit d'un article écrit en 1974 pour le VIII<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie à Toronto et qui fut traduit par Pierre Achard, fondateur et directeur de la revue. Pierre Achard a ensuite rédigé la préface à l'ouvrage de 1982 de Aracil, *Lo bilingüisme coma mite*, « Prefaci » (p. 9-27).

Souvent les travaux scientifiques en sciences humaines et sociales sont dispersés en de nombreuses revues, dans divers chapitres d'ouvrages, ce qui ne rend pas toujours aisé leur accès. C'est là l'un des intérêts de

collationner différents articles et de les ramasser dans une seule publication. L'autre est, en juxtaposant des textes de différentes provenances et périodes, de permettre une synthèse intellectuelle et de mettre en évidence la cohérence de la démarche de l'auteur. *Faits et gestes d'identité en discours* atteint tout à fait ces buts.

---

Françoise GADET (dir.)

**Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle**

Paris, Ophrys, 2017, 174 p.

Compte rendu de Maria Candea, université Sorbonne-Nouvelle

---

Cet ouvrage collectif pose incontestablement un jalon dans la communauté sociolinguistique de France car il donne accès à une synthèse de la première vague d'études publiées autour du projet *Multicultural Paris French* qui a permis la constitution du tout dernier grand corpus de français oral à visée clairement sociolinguistique, recueilli en Île-de-France. L'ouvrage vise un public large : tous les résultats obtenus sont rendus accessibles par une organisation pédagogique du texte et une rédaction concise qui évite à la fois le jargon et les effets de connivence avec un cercle trop étroit et également toute rhétorique sensationnaliste sur un sujet « encombré de clichés, préjugés, raccourcis et stéréotypes » (p. 51) qui déchaîne tant les passions sur la scène médiatique actuelle.

L'introduction et le premier chapitre théorique et programmatique (« Pour étudier les parlers jeunes ») sont rédigés par Françoise Gadet. Elle y justifie les choix effectués en amont et au cours de la constitution du corpus MPF, grand corpus transcrit et aligné, contenant des enregistrements longs effectués *in situ*, permettant non seulement l'étude des changements linguistiques à différents niveaux mais également celle des idéologies linguistiques. Elle évalue la qualité des données et fournit des clés indispensables pour la lecture de l'ouvrage. Deux points forts du projet sont mis en avant : il s'agit d'une enquête auprès d'une population jeune et multiculturelle, souvent stigmatisée et caricaturée, impliquée dans une sociabilité en réseaux serrés ; et les interviews sont menées par des enquêteurs qui, d'une manière ou d'une autre, font partie de ces réseaux et ont plus aisément accès à des pratiques vernaculaires que dans le cas des protocoles utilisés par le passé pour construire des grands corpus en France. Françoise Gadet fait part également des hésitations de l'équipe sur différents points : choix de conventions de transcription limitées, choix de l'étiquette plurielle

«parlers jeunes» pour signifier la remise en question de la vision homogénéisante des pratiques langagières des jeunes, sans rejeter d'emblée la notion elle-même, pourtant bien fragile; choix restreints des méthodes de recueil de données (entretiens sociolinguistiques très informels et auto-enregistrements libres pour obtenir des données écologiques).

La fin du premier chapitre explicite les «deux fils rouges» qui sous-tendent l'ensemble de ce projet de recherche et l'ensemble de l'ouvrage, à savoir : 1. la thèse selon laquelle les pratiques langagières des jeunes des quartiers multiculturels de la région parisienne ne constituent pas une variété distincte mais s'inscrivent dans un continuum de ressources et répertoires de ce que l'on appelle «le français»; 2. la démonstration du fait que les «supposées innovations» ne sont pas observables uniquement chez les jeunes contemporains, elles n'y sont que «plus concentrées et plus récurrentes» (p. 49).

Les cinq chapitres qui suivent se complètent et parfois se répondent mais peuvent tout à fait être lus de manière indépendante.

On y trouve tout d'abord un chapitre rédigé par Roberto Paternostro intitulé «Les jeunes ont-ils un accent?» dans lequel les fils rouges susmentionnés sont aisément identifiables. L'auteur examine à tour de rôle les différents traits (au niveau segmental et suprasegmental) qui ont été décrits comme spécifiques aux «jeunes» des banlieues populaires parisiennes pour montrer que ces traits sont parfois en parfaite continuité ou indistinction avec le français oral ordinaire produit en situation de proximité entre les personnes qui se parlent, parfois en continuité avec ce qui a déjà été décrit comme populaire ou rural depuis fort longtemps.

Le chapitre suivant, rédigé par Paul Cappeau et Anaïs Moreno, s'intéresse aux tendances grammaticales qui émergent de ce corpus. Les auteurs font le choix d'une terminologie réduite et essentiellement descriptive et s'appuient sur une comparaison avec les phénomènes décrits notamment par Claire Blanche-Benveniste comme étant spécifiques du français oral ordinaire dans les années 1990 pour tenter d'identifier quelques innovations. Les faits observés vont dans le sens du continuum entre les différentes pratiques du français oral et de l'alternance entre «formes longues» et «formes courtes». Plutôt que parier sur la mise en avant d'innovations (alors qu'on méconnaît si largement l'histoire du français oral vernaculaire et qu'on ne peut pas prévoir les dynamiques de changement), les auteurs décrivent des faits de morphosyntaxe généralement négligés : conjugaison verbale, constructions interrogatives, grammaticalisations et mise en scène du discours rapporté.

Le quatrième chapitre intitulé «Dynamiques des mots» s'intéresse au lexique, dans une perspective sociolinguistique. Emmanuelle Guerin et Sandrine Wachs rendent compte du relevé lexical du corpus MPF et questionnent tout particulièrement la néologie (sémantique, par manipulation formelle ou par emprunt notamment à l'anglais et à différentes langues d'héritage). Si l'étude de la créativité lexicale des locutrices et locuteurs enregistrés ne révèle aucun procédé linguistique nouveau, elle constitue une porte d'entrée intéressante pour approcher l'organisation sociale des jeunes.

C'est à la question du changement linguistique et aux éventuels apports spécifiques du corpus MPF sur cette question que s'intéressent Paul Cappeau et Catherine Schnedecker dans le chapitre suivant intitulé «L'oral des jeunes fait-il évoluer la langue?». Loin de pouvoir répondre à cette question, les auteurs montrent surtout à quel point le travail sur ce sujet peut être «délicat et moins spectaculaire que ne le voudraient les lecteurs pressés ou les discours médiatiques», à travers l'exemple d'une analyse diachronique et synchronique du mot «gens», susceptible de devenir un pronom sous la forme «les gens».

Enfin, le dernier chapitre, signé par Bernard Conein et intitulé «Deux manières d'énoncer une identité» propose un questionnement sociologique sur le contenu des propos enregistrés auprès des jeunes de cette vaste enquête, en se focalisant ici particulièrement sur les «noms de groupe» (différentes désignations de soi ou des «autres») notamment lorsque ceux-ci font référence à des nationalités. Affirmés, récusés ou contestés, ces termes s'avèrent surtout très malléables et dépendants du contexte, et ce d'autant plus dans les «contextes où l'identité peut constituer un enjeu» (p. 156), comme par exemple, justement, lors d'un entretien sociolinguistique. Ce chapitre rappelle l'importance d'accorder toute sa place à l'observation des interactions, le danger des affirmations péremptoires à partir d'extraits de corpus insuffisamment situés dans leur contexte et invite à redoubler de prudence avant de mobiliser *Algérien*, *Français*, *Kabyle*, etc., mais aussi *Noir* ou *Blanc*, comme des noms de catégories stables, lorsqu'on compte décrire les affiliations des jeunes.

Bien que les chapitres aient été rédigés par des chercheurs différents, l'ouvrage montre une grande cohérence, fruit d'un travail collaboratif suivi durant plusieurs années. Le maintien d'une posture critique durant tout le processus de construction du corpus permet à l'équipe non seulement d'accumuler des enregistrements mais aussi de faire avancer la réflexion de fond sur la comparabilité des données et l'hétérogénéité des

genres discursifs. Le corpus MPF n'est pas encore clos et cet ouvrage n'en analyse qu'une partie, constituée de 57 heures d'enregistrements et presque 800 000 mots, sans avoir la moindre prétention d'en avoir épuisé la matière. Nul doute qu'il suscitera encore de nombreuses études car, comme le démontre le présent travail, ce corpus ouvre beaucoup de pistes à la sociolinguistique et à l'analyse du français oral, avec des retombées sociétales et politiques.

---

Gudrun LEDEGEN et Pergia GKOUSKOU-GIANNAKOU (dirs), avec la collaboration de Axel GAUVIN

**Les langues créoles. Éclairages pluridisciplinaires**

L'Harmattan, Espaces discursifs, 2017, 224 p.

Compte rendu de Laurence Arrighi, université de Moncton (Canada)

---

Cet ouvrage réunit une série de onze études sur l'aménagement linguistique des créoles, avec une attention particulière pour leur aménagement graphique, notamment dans une visée didactique.

Les trois premières contributions, respectivement signées par Gudrun Ledegen et Alex Gauvin (p. 5-13), Lambert-Félix Prudent (p. 15-36) et Sabine Ehrhart (p. 37-55) sont de portée générale, les suivantes sont des études de cas. Dans une première série, sur l'île de La Réunion, Gauvin (p. 57-78) envisage la standardisation graphique du créole réunionnais en lien avec sa place dans l'enseignement. Deux autres études offrent une observation des tendances graphiques dans les SMS (Gudrun Ledegen, p. 79-103) et les enseignes commerciales (Mylène Lebon, p. 105-122). Ces pratiques scripturales « sauvages » sont données comme pouvant inspirer des pratiques plus officielles.

La seconde série rassemble des études de cas sur les créoles de l'île Maurice (Arnaud Carpooran, p. 123-141), de la région Caraïbe (Robert Nazaire, p. 143-154), d'Haïti (Émilien Duvelson, p. 155-173), ainsi que de langues dont le point commun avec les créoles est d'évoluer en situation de contact inégalitaire, que ce soit le bislama de Vanuatu (Leslie Vandeputte-Tavo, p. 175-200) ou le dialecte brabançon bruxellois (Sera de Vriendt, p. 201-213).

La synthèse finale est une postface signée Michel Francard (p. 215-222), qui situe les travaux ici rassemblés dans le cadre général de l'intérêt actuel pour un terrain longtemps délaissé par les linguistes : l'étude de

l'écrit, du graphisme des langues. Désormais, les travaux ne manquent pas, de l'étude de la relation complexe entre l'oral et l'écrit à celle de l'impact des représentations sur l'acceptation des changements graphiques induits par l'utilisation des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, en passant par les conventions graphiques mises en place dans les politiques linguistiques.

L'ouvrage s'inscrit essentiellement dans ce dernier axe et rappelle que l'intérêt heuristique de cette réflexion ne se limite pas aux langues officielles à large diffusion, mais qu'elle est tout «aussi pertinente et instructive s'agissant de langues minoritaires et/ou minorées, dans une perspective d'aménagement linguistique» (Francard, p. 216).

C'est bien de cela qu'il s'agit dans les contributions. Je rendrai compte de ce collectif en y traçant un chassé-croisé, car l'assemblage même s'avère plein de sens et d'échos entre les articles, ce qui en fait un ouvrage d'une grande cohérence thématique. Indépendamment de la qualité et de la pertinence des différents textes, je porterai une attention particulière à certains d'entre eux.

Du point de vue de leur codification écrite, les créoles sont loin de présenter tous un traitement analogue. Parmi les créoles à base française, seuls ceux d'Haïti, de l'île Maurice et des Seychelles ont une graphie officielle standardisée. Le fait que ces trois langues évoluent dans trois États indépendants rappelle le rôle du politique dans la stabilisation formelle et statutaire de la langue écrite. Corollairement, on note l'absence d'écriture officielle et/ou standardisée dans les régions sans autonomie politique, comme les DROM de la République française, où ils demeurent sans reconnaissance officielle. Le contraste des situations nous montre toutefois que là comme partout, les choix en matière de conventions (ortho)graphiques sont loin de se réduire à une question technique, mais «sont éminemment (glotto)politique[s]» (Francard, p. 216), et en fin de compte idéologiques. Les enjeux sont à la fois pratiques (d'abord pour l'enseignement de ces langues) et symboliques. Il en va en effet, par le fait même d'écrire une langue minorée comme les créoles, de leur légitimation et de leur légitimité. Néanmoins, en dépit de la portée identitaire que peuvent revêtir les choix concernant ces langues, les expériences de codification présentent une constante : ce sont les solutions les plus «pragmatiques» (selon le titre de la contribution de Carpooran) qui ont le plus de chances de réussir. Ceci est aussi valide pour des langues non-créoles, tel le brabançon bruxellois envisagé par de Vriendt ou le bislama traité par Vandeputte-Tavo.

On arrive ainsi à de meilleurs résultats par des choix optant pour la lisibilité : pas trop de signes particuliers et de diacritiques, une certaine uniformité au-delà des variations locales. De même, il s'avère aussi efficace de renoncer à certains rêves de grandeur (car après tout «[u] une langue n'a pas forcément besoin d'académies, de planificateurs officiels et de dictionnaires consacrés pour montrer sa vivacité et pour pouvoir se développer de manière dynamique», Ehrhart, p. 40) au profit de «politiques linguistiques "à petits pas", souvent à l'insu du pouvoir politique en place» (*ibid.*). Mais surtout, il faut se tenir loin de positions «extrêmes» subsumées sous le slogan «déviance maximale» par rapport à la langue coloniale, longtemps défendues dans la zone caraïbe au nom de revendications identitaires. Dans ce volume, Prudent ou Ehrhart font des dénonciations argumentées de cette position, alors que Gauvin pose, à partir de la situation réunionnaise, que les proximités graphiques avec la langue de la domination coloniale et sociale (avec laquelle les créolophones entretiennent un rapport quotidien) sont un atout didactique de premier plan. En plus de répondre aux besoins des élèves, ce choix n'interdit pas la défense d'identités. Contrairement aux tenants de la distance maximale, qui y voient une entrave à l'expression identitaire, Gauvin fait de l'adoption d'une graphie «raisonnée» du réunionnais l'une des clés de la réussite et finalement un bon instrument d'expression identitaire. Car *in fine*, la vraie question – formulée il y a déjà trente ans par Chaudenson (1987) – n'est pas *comment* écrire le créole, mais *pourquoi* l'écrire? Les bénéfices sont à chercher dans les domaines économiques, sociaux et culturels bien plus que dans la stricte expression d'une volonté (certes légitime) d'en finir avec l'héritage colonial – à supposer que ce soit possible.

Il y a là un changement de paradigme au sein du monde créolophone dont témoignerait aussi un repositionnement de chantres de l'identité créole, Glissant et Chamoiseau en tête (voir Gauvin 1992-1993). Des choix de ces écrivains longtemps tenants de la «déviance» et désormais adeptes du moindre écart par rapport au français, à ceux d'aménageurs et de pédagogues cherchant par des choix pratiques à rattacher les créoles à leurs langues de départ (certes langues de la colonisation mais aussi langues usuelles des créolophones), se manifeste donc la recherche d'une identité plus stable, plus sereine. Si elle perd en authenticité (dont des sociologues des minorités comme Comaroff et Comaroff, 2009, nous ont appris à nous méfier), elle gagne en efficacité. C'est ici, de texte en texte, le «message» que proposent les chercheuses et chercheurs, tous

activement impliqués moins dans la défense des langues créoles dans l'absolu que dans l'épanouissement de leurs locuteurs afin qu'ils en deviennent pleinement des scripteurs.

Au-delà des cas envisagés ici, les trois réflexions initiales (Ledegen et Gauvin ; Prudent ; Ehrhart), les huit études appliquées subséquentes ainsi que la postface signée Michel Francard s'avèrent des contributions/illustrations de premier plan de ce que pourrait être un aménagement réussi du code (essentiellement graphique) de toute langue minorée.

#### Références citées

Chaudenson Robert (1987), « Pour un aménagement linguistique intégré : le cas des créoles français », *Études créoles* X(2), p. 141-158.

Comaroff John L. & Comaroff Jean (2009), *Ethnicity, Inc.*, Chicago, University of Chicago Press.

Gauvin Lise (1992-1993), « L'imaginaire des langues : entretien avec Édouard Glissant », *Études françaises* 28(2-3). En ligne : <<http://www.montraykreyol.org/article/liminaire-des-langues>>, consulté le 19 août 2017.

---

Philippe MARTEL

**Études de langue et d'histoire occitanes**

Limoges, Lambert Lucas, 2015, 400 p.

Compte rendu de James Costa, université Sorbonne-Nouvelle/USPC, LACITO

---

La publication d'un recueil de quelques-uns des principaux articles de l'historien Philippe Martel est un événement important pour la sociolinguistique – pas seulement parce que la plupart des textes réédités étaient devenus difficilement accessibles, et pas seulement pour ceux d'entre nous qui s'intéressent au domaine occitan.

Le travail de Philippe Martel, chercheur au CNRS puis professeur au département d'occitan de l'université Paul Valéry à Montpellier, s'étend de la fin des années 1970 à nos jours. Une bibliographie impressionnante qui concerne un nombre considérable d'aspects de l'histoire occitane et française, depuis la période médiévale jusqu'à la période contemporaine – une œuvre qui couvre notamment les débats historiographiques qui président à la naissance du nationalisme français moderne au XIX<sup>e</sup> siècle

ainsi que l'émergence et le développement du mouvement occitan à partir de cette même période. C'est cette diversité d'approches et de sujets qu'on trouve réunis dans cet ouvrage, qui regroupe quelques-uns des textes que l'historien a souhaité lui-même rendre plus accessibles (avec l'aide de Marie-Jeanne Verny et de Yann Lespoux). Si la plupart des vingt-trois textes réunis ici sont en français, trois sont en occitan (alpin). Martel s'est en effet adressé, tout au long de sa carrière, tout autant au monde académique qu'au monde militant ou au grand public, comme le montre la provenance de ses textes (de la revue *Ethnologie française* aux *Chroniques de Haute Provence*), conservant partout une verve et une rigueur qui rendent son travail à la fois sans concession sur le plan scientifique et accessible à tous.

Il serait fastidieux, et sans doute inutile, de résumer chaque chapitre de ce volume. Dans cette recension, je proposerai un bref aperçu de l'apport de chacune des sept sections du livre, en me concentrant sur les aspects qui peuvent plus particulièrement intéresser les sociolinguistes, avant de proposer une (trop) brève discussion autour du lien entre histoire et sociolinguistique, que cet ouvrage permet d'aborder.

La première partie revient sur le travail historiographique de Martel : qu'est-ce que l'Occitanie, comment traiter en historien d'un espace avant tout linguistique, et comment cet espace a-t-il été mis en discours au XIX<sup>e</sup> siècle notamment, par qui et dans quels buts ? Si la France n'a jamais trop su quoi faire de son Sud, c'est particulièrement le cas à cette période, où l'historiographie officielle hésite entre glorification d'un passé mythifié et coopté pour le récit national en cours de construction, et le rejet dans la barbarie face à « la vraie France, la France du Nord », celle qui intéresse Michelet (dont on apprend d'ailleurs page 311 que sa femme savait l'occitan, et l'écrivait à l'occasion).

La seconde partie est consacrée à l'Occitanie médiévale, notamment à l'émergence de ce qui aurait pu devenir en France une *questione della lingua*, mais qui justement ne le devint jamais vraiment. Le changement de langue, de l'occitan vers le français se manifeste d'abord à l'écrit : par la déstabilisation de ce qui se présente comme un proto-standard pan-occitan (et ce dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans certaines régions), et par le passage au français dans l'administration. Si pour Martel l'édit de Villers-Cotterêts vise clairement l'occitan, et pas seulement le latin, le mouvement du passage au français dans l'écrit officiel était amorcé depuis longtemps (même si l'occitan peut se maintenir dans des usages administratifs en Béarn jusqu'en 1789).

Les troisième, quatrième et cinquième parties reprennent un large corpus d'écrits sur le mouvement linguistique occitan, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, et fait la part belle à l'histoire du Félibrige (et au mouvement occitaniste, qui en est largement issu). Au croisement de l'histoire politique, intellectuelle et linguistique, ces chapitres sont indispensables pour comprendre la mise en place historique d'un objet « langue » en lien avec différentes tensions politiques et sociales, locales et nationales. Le mouvement en faveur de l'occitan ne sera jamais nationaliste au sens où ont pu l'être la plupart des autres mouvements linguistiques européens, malgré des ressemblances et des liens forts entre le Félibrige et d'autres mouvements similaires par ailleurs. Ces chapitres tissent en quelque sorte un panorama de la mise en place des idéologies linguistiques française et occitane, qui régissent encore aujourd'hui les liens entre langue et politique en France.

La sixième partie revient en détail sur les conflits autour des normes linguistiques depuis deux cent ans, autre facette de la construction des idéologies linguistiques modernes concernant les langues minoritaires. Thème inépuisable, la question orthographique est présentée par Martel dans une durée longue qui permet de relativiser les querelles actuelles en domaine occitan. La dernière partie rassemble divers textes sur ce que l'auteur appelle des « obsessions personnelles », littéraires notamment. L'article portant sur les idéologies des dialectologues français et italiens intéressera sans doute particulièrement les lecteurs de *Langage & Société*.

Les travaux de Philippe Martel portent la trace à la fois de l'héritage de l'école des Annales et de la sociolinguistique montpelliéraine développée autour de Robert Lafont. Si cette sociolinguistique a été particulièrement sensible à la dimension historique de l'objet qu'elle traitait, pour comprendre notamment la mise en place de la diglossie, les liens entre l'histoire comme discipline et la sociolinguistique sont aujourd'hui beaucoup plus ténus, et on peut le déplorer. En sociolinguistique, la dimension historique est ainsi souvent réduite à une toile de fond, un « contexte » sur lequel on peut situer une étude contemporaine. En retour, on sait que les historiens s'intéressent bien peu au langage, qu'ils voient trop souvent comme un simple médium. Chez Martel, la question linguistique est omniprésente, sous le double angle de la langue comme institution et du langage comme pratique sociale. Cette dernière dimension est particulièrement présente dans les chapitres sur l'époque médiévale et postmédiévale. À la lecture de ces textes, on comprend ainsi bien comment le jeu des langues, manié par les clercs, permet de créer

des espaces qui constituent peu à peu un proto-espace public, en marge du pouvoir de l'Église.

La question du lien entre historiographie et sociolinguistique mérite un plus ample traitement, mais le livre de Martel permet au moins de montrer sa pertinence. Ce travail montre qu'on ne peut se contenter de l'histoire comme toile de fond, et qu'on ne peut non plus considérer les récits historiques militants comme des sources historiques sans les questionner, sans justement effectuer ce travail historiographique qui me semble au moins aussi important que le travail ethnographique auquel se livrent de plus en plus de sociolinguistes.

En d'autres termes, ce livre ne s'adresse pas qu'aux spécialistes du domaine occitan. Il s'adresse à tous ceux que le rapport langage/société intéresse, en France et en Europe notamment, en ce sens qu'il permet de reposer nombre de questions sociolinguistiques en les replaçant dans la longue durée.

---

Cristina PETRAS

**Contact de langues et changement linguistique en français acadien de la Nouvelle-Écosse. Les marqueurs discursifs**

Paris, L'Harmattan, 2016, 304 p., et un CD-ROM

Compte rendu de Françoise Gadet, université Paris-Nanterre

---

La francophonie nord-américaine présente une grande diversité, entre situations de pleine vitalité comme le Québec jusqu'à des situations obsolescentes comme Terre-Neuve. Parmi les espaces concernés, certains sont ainsi plus anglicisés, en fonction de l'intensité des contacts entre le français et l'anglais. Le fonctionnement de cette anglicisation, c'est ce qu'explore l'ouvrage de la chercheuse roumaine Cristina Petras (désormais CP), avec une étude basée dans l'une des provinces canadiennes les plus anglicisées, la Nouvelle-Écosse : sur l'ensemble de la province, les francophones ne constituent que 3,40 % de la population.

L'ouvrage, issu d'une thèse de doctorat, aborde les contacts entre langues à travers les marqueurs discursifs, dont on sait qu'ils font partie des éléments les plus sensibles au contact, en se situant à un degré élevé dans l'échelle d'empruntabilité (*borrowing scales, borrowability*) – parmi d'autres textes, voir Matras (2009). Les modèles théoriques offerts dans la « linguistique de contact » pour rendre compte des relations entre

contact, changement linguistique et grammaticalisation, sont d'ailleurs passés en revue dans le premier chapitre.

CP applique les questions ainsi soulevées à l'étude d'un corpus oral de français acadien de la Nouvelle-Écosse, présenté en détails dans le chapitre 2 (p. 41-82), avec une contextualisation socio-historico-linguistique. Le terrain concerne deux communautés rurales, disjointes, du sud-ouest de la province, la baie Sainte-Marie (seule ère de la Nouvelle-Écosse où le français est majoritaire) et la municipalité d'Argyle. CP montre quels facteurs peuvent rendre compte de la configuration actuelle de ces communautés, en présentant les principales caractéristiques linguistiques, certaines conservatrices et d'autres innovatrices, en phonétique, en morphologie et en syntaxe; un tableau synthétique (p. 74-82) résume ces traits. Dans le contexte de la province, où le français est très minoritaire, les deux communautés se signalent par leur vitalité ethnolinguistique. Après avoir rappelé les différents aspects de ce concept de *vitalité* (démographiques, socio-économiques, institutionnels...), CP s'arrête longuement sur les questions de politique linguistique, sur les institutions et l'enseignement en français (dans son histoire et son état actuel).

Le corpus est constitué d'enregistrements de la radio communautaire CIFA, regroupant des émissions qui donnent largement la parole aux membres de la communauté. La CIFA, gérée par la communauté, alternative aux radios publiques ou commerciales, est un puissant ressort de vitalité ethnolinguistique, du fait de sa politique encourageant les reformulations en français. Recueilli entre 2004 et 2006, ce corpus constitue une entrée originale dans la variété locale. Un CD-ROM est joint à l'ouvrage, comportant les transcriptions de trente émissions, pour une durée de sept heures environ; ainsi que des présentations synthétiques de la situation sociolinguistique, et les conventions de transcriptions (aussi présentées p. 71). Un regret, l'absence de fichiers sons, même si on comprend bien les réticences de l'éditeur, étant donné leur poids.

Le chapitre 3 (p. 83-118) recense, dans la vaste littérature sur le sujet, les définitions des marqueurs discursifs, dans différentes approches. CP distingue d'emblée le discours unilingue d'une part, le discours bilingue de l'autre, en s'interrogeant sur les possibles «équivalences». Le modèle de référence de CP est celui de Peter Auer (1999), qui permet d'évaluer le degré de conventionnalisation (ou sédimentation structurale) des marqueurs discursifs «transférés» d'une langue à l'autre, en classant les phénomènes de contact sur un continuum entre alternance codique et

fusion : *code-switching* – *code-mixing* – *fused lects*. CP suit aussi Auer dans les questions auxquelles elle va confronter son corpus : les éléments « transférés » sont-ils les seuls dont le locuteur dispose (celui-ci n'aurait alors pas le *choix*) ? Leur emploi dans le discours bilingue reproduit-il ceux que l'on trouve dans le discours unilingue ? Enfin, lorsque coexistent des « équivalents » des deux langues, quelles sont les motivations du choix du locuteur (double emploi, ou spécialisation ?) ?

C'est ce que vont détailler les chapitres 4 à 7 (p. 119-249), consacrés à des marqueurs fonctionnant comme des couples anglais-français : *so* vs *ça fait que/donc/alors* (chapitre 4) *well* vs *ben* (chapitre 5), *but* vs *mais* (chapitre 6), *you know* vs *tu sais* et *I mean* vs *je veux dire* (chapitre 7). La même démarche est adoptée pour chaque paire : à partir de la littérature, CP rappelle le fonctionnement de l'élément dans chaque langue ainsi que dans d'autres variétés nord-américaines. En s'appuyant sur la pragmatique et sur l'analyse du discours, elle fournit ensuite une analyse minutieuse des emplois de chaque marqueur « chez nos locuteurs ». De nombreux exemples sont présentés au fil des chapitres, toujours bien contextualisés, ainsi que de nombreux tableaux récapitulatifs.

Enfin, le dernier chapitre (chapitre 8, p. 251-275) rend compte des emplois des marqueurs « anglais sans équivalents français », essentiellement des marqueurs pragmatiques de commentaires, des adverbes exophrastiques et des marqueurs de tour de parole, en les confrontant avec leurs emplois dans le discours unilingue. Leurs emplois ne s'avèrent pas différents de ceux connus dans le discours unilingue.

La brève conclusion reprend l'analyse pointant sur un faible degré de conventionnalisation et l'absence de spécialisation (on ne saurait associer à chaque marqueur une valeur spécifique), sans qu'il y ait pour autant « double emploi » puisque, quand les deux marqueurs coexistent chez un locuteur, le marqueur anglais contribue à des effets de mise en relief ou de contraste (en particulier, entre plans énonciatifs ou entre types d'information). Dans les termes de Auer, le fonctionnement hybride ne correspond donc globalement pas à du *fusing* mais plutôt à du *code-mixing*.

La démarche de CP, tout au long de l'ouvrage, a l'honnêteté de ne pas occulter les inévitables limites de son corpus (comme de tout corpus). Son mode de présentation a néanmoins quelques inconvénients, le plus gênant étant ce que peut avoir de fastidieux une analyse de chaque marqueur locuteur par locuteur, y compris quand les taux d'occurrences sont faibles. Quant aux tableaux récapitulatifs (nombreux et très détaillés), ils

ne sont pas toujours très commentés. On aurait aussi peut-être pu faire l'économie de certaines des très nombreuses (et souvent très longues, surtout dans les trois premiers chapitres) notes de pur savoir ou de quête d'exhaustivité, probable résidu de la source dans la thèse (ainsi, parmi d'autres, la note 97 fait 38 lignes).

Ces quelques bémols ne sauraient atteindre l'intérêt d'un ouvrage très documenté, systématique, où l'on apprend beaucoup de choses sur le fonctionnement des emprunts, avec de très nombreux exemples passionnants. Outre les spécialistes de la Nouvelle-Écosse, du domaine acadien ou du français nord-américain, cet ouvrage devrait intéresser quiconque s'intéresse au français en contact et au contact de langues en général.

#### Références citées

Auer Peter (1999), "From code-switching *via* language mixing to fused lects: Toward a dynamic typology of bilingual speech", *International Journal of Bilingualism* 3(4), p. 309-332.

Matras Yaron (2009), *Language Contact*, Cambridge, Cambridge University Press.

---

Juliette RENNES (dir.),

#### **Encyclopédie critique du genre**

Paris, La Découverte, 2016, 740 p.

Compte rendu de Maria Candea, université Sorbonne-Nouvelle

---

L'ouvrage de 740 pages propose un bilan d'étape critique, original et d'une grande richesse, des «reconfigurations en cours des études de genre» (p. 10) à travers 66 entrées d'une dizaine de pages, incluant chacune une bibliographie spécifique très pointue grâce au concours de plus de 80 auteur.e.s. Le prisme du genre vu comme dispositif culturellement construit pour rendre le monde intelligible a transformé ou renouvelé l'épistémologie et les enquêtes empiriques dans de nombreuses disciplines depuis son adoption depuis une trentaine d'années par un nombre croissant de chercheur.e.s : non seulement en sociologie et histoire, mais également en biologie, sciences politiques, sciences du langage, de la santé, en droit...

Compte tenu de l'épaisseur historique et de la vitalité de ce champ d'étude à la fois disciplinaire et transdisciplinaire, traversé par des clivages mouvants autant académiques que politiques, Juliette Rennes et l'équipe des éditrices et éditeurs scientifiques associés (C. Achin, A. Andro, L. Bereni, A. Jaunait, L. Greco, R.-M. Lagrave, G. Rebutini) ne recherchent pas à construire un consensus mou ou une illusion d'exhaustivité superficielle, mais préfèrent assumer des choix clairs annoncés dès l'introduction.

Tout d'abord, le choix d'une période. Cette encyclopédie est résolument ancrée dans l'actualité de la recherche. L'époque couverte est essentiellement celle du début des années 2000 : cela vaut pour l'organisation des thèmes et sous-thèmes, pour le poids accordé aux différentes problématiques mises en avant ou passées sous silence, ainsi que pour les références bibliographiques mobilisées. Les références aux productions des années 2000, dont de très nombreuses publications postérieures à 2010, sont majoritaires ; malgré la prédominance des références étatsuniennes qui bénéficient *de facto* d'une diffusion internationale exceptionnelle, l'ensemble des auteur.e.s revendique un soin particulier à inclure des « recherches et [...] débats issus de diverses aires géographiques » (p. 23). En revanche, les références antérieures aux années 1990 sont plutôt rares et généralement réservées aux grands classiques en sociologie (Durkheim, Mead, Bourdieu, Goffman) ou à quelques précurseur.e.s des études consacrées à la sexualité ou aux rapports sociaux de sexe (Foucault, Oakley, Kergoat, Delphy).

Ensuite, le choix de trois domaines particulièrement renouvelés depuis les années 2000, indiqués en sous-titre de l'ouvrage : corps, sexualité et rapports sociaux. Ces thèmes sont traités avec une focalisation tantôt sur leurs spécificités et tantôt sur leurs interférences foisonnantes et constituent autant de fils conducteurs des entrées, mais leurs statuts semblent asymétriques.

Les deux premiers se déclinent en plusieurs entrées qui s'y rattachent explicitement. Nous relevons par exemple dans l'axe *Corps* : « Beauté », « Bioéthique et techniques de reproduction », « Corps maternel », « Corps au travail », « Corps légitime », « Drag et performance », « Fluides corporels », « Gouvernement des corps », « Gynécologie », « Handicap », « Incorporation », « Nudité », « Poids », « Puberté », « Taille », « Voix » ... et dans l'axe *Sexualité* : « Conjugalité », « Contraception et avortement », « Désir(s) », « Éducation sexuelle », « Hétéro/homo », « Jeunesse et sexualité », « Organes sexuels », « Placard », « Plaisir sexuel », « Pornographie »,

«Prostitution», «Scripts sexuels», «Séduction», «Virginité»... Dans tous les cas, il s'agit d'éclairer un «angle mort des recherches en sciences sociales» (p. 15), à savoir tout ce qui a été décrit comme relevant des différences corporelles entre les sexes, sans prise en compte de techniques et «pratiques corporelles genrées qui produisent des corps objectivement différents» (idem) et de constituer l'étude des sexualités en terrain d'enquête au croisement des études féministes et queer, des analyses politiques, philosophiques, historiques et des enquêtes démographiques et épidémiologiques. Ainsi, les auteur.e.s résument les apports les plus récents, les pistes de recherche ouvertes et, le cas échéant, les controverses. L'introduction de l'ouvrage défend le fait de prendre parti, de manière nuancée, dans les cas où les clivages théoriques sont encore trop importants pour pouvoir être conciliés dans une entrée faussement «neutre», comme par exemple pour la prostitution/travail du sexe, la pornographie, l'identité civile des personnes transgenre, la filiation, la sexualité des mineur.e.s, l'expression des appartenances religieuses, les frontières humanité-animalité, etc. (p. 24).

À la différence des deux premiers fils conducteurs, les rapports sociaux ne constituent pas une entrée d'encyclopédie (ni même une entrée d'index), probablement parce que ce fil sous-tend finalement l'ensemble des articles. L'introduction précise d'emblée que les rapports de genre sont explicitement articulés avec d'autres rapports sociaux (p. 20), ce qui constitue une des plus grandes nouveautés épistémologiques dans les sciences sociales depuis les années 1980. La diversité des domaines d'études profondément renouvelés les vingt dernières années, répertoriés dans cette encyclopédie, montre bien comment l'«approche "intersectionnelle", "imbriquée", "multidimensionnelle" ou "consubstantielle" des rapports sociaux, théorisée et discutée depuis les années 1980 au sein des études de genre et des mouvements féministes est passée du statut de programme théorique et d'enjeu politique à celui de défi épistémologique et méthodologique dans les enquêtes empiriques» (p. 20). Cela explique pleinement pourquoi on trouve dans cette encyclopédie critique des entrées comme «Âge», «Consommation», «Culture populaire», «Danse», «Espace urbain», «Internet», «Nation», «Postcolonialités», «Race», «Religion», «Santé», «Sport», «Technologie», «VIH/SIDA»... qui correspondent à des domaines de recherche investis depuis peu de temps par les études de genre et l'approche intersectionnelle.

Il n'y a pas d'entrée pour le concept de «Genre» mais une présence en filigrane dans tous les textes. Deux entrées explicites concernent

uniquement le langage : « Langage » et « Voix » ; on y trouve d'excellentes synthèses des recherches actuelles. Pas d'entrée pour le « discours », qui aurait pu intéresser les sociolinguistes, mais de nombreux articles évoquent explicitement des questions liées au langage (catégorisations et enjeux liés à la nomination, etc.).

Pour celles et ceux qui sont familiers des approches du xx<sup>e</sup> siècle portant sur les rapports sociaux de sexe les choix de cette encyclopédie peuvent sembler déroutants : on ne trouve pas d'entrée sur les différents courants dans les recherches féministes (matérialistes, différentialistes...), pas d'entrée d'index par discipline, quelques asymétries difficiles à comprendre dans l'index (plusieurs entrées sous « Masculinité(s) mais aucune entrée « Féminité(s) »)... Les thèmes qui ont sous-tendu le foisonnement des recherches féministes en sciences humaines et sociales au xx<sup>e</sup> siècle n'y figurent pas : on cherchera en vain « histoire des femmes », « discriminations », « parité » ou « plafond de verre », on ne trouvera pas d'entrée « travail » (sauf sur le travail domestique, le *care* et le travail du sexe), ni « éducation » (sauf pour « éducation sexuelle »)... Seuls les domaines des « violences » et « contraception/avortement » se retrouvent en continuité avec les grands thèmes du siècle précédent. Pourtant, les continuités existent et sont pleinement assumées, mais ne sont pas mises en avant dans les entrées.

Cet ouvrage n'est pas une encyclopédie traditionnelle, qui rassemblerait dans des articles concis les consensus apaisés sur un sujet donné, prêts à être acceptés sans critique par un large public, y compris scolaire. Sa grande force vient précisément de ses déséquilibres qui racontent notre époque, de son audace, et de sa rigueur critique sur les sujets sélectionnés. C'est un outil très bien fait pour découvrir comment les potentialités des études de genre sont exploitées au début des années 2000, mais c'est surtout un excellent outil pour quiconque souhaiterait s'en servir pour aller plus loin.